La négligence professionnelle en structure d'accueil

esede école supérieure en éducation de l'enfance

Document réflexif élaboré par un groupe d'étudiant·e·s de l'ESEDE, dans le cadre du projet « Actions professionnelles » . Il vise à sensibiliser les professionnel·le·s de l'accueil de l'enfance à la prévention et à la compréhension des situations de négligence professionnelle.



Parler, c'est protéger!

Il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide.

Introduction

Élaboré par un groupe d'étudiant·e·s de l'ESEDE "Actions professionnelles" (promotion 2024–2025), ce document est le fruit d'une réflexion collective autour de la négligence professionnelle dans les structures d'accueil.

Il a pour but de sensibiliser les professionnel·le·s :

- à la bientraitance
- à la reconnaissance de leurs besoins;
- aux situations de négligence potentielles dans leur pratique quotidienne

Qu'est-ce que la négligence professionnelle?

Selon l'OMS (2022), la négligence professionnelle est une forme de maltraitance passive souvent inconsciente, qui résulte d'un acte d'omission qui peut entraîner des conséquences graves sur la santé, le développement ou la dignité de l'enfant.

En Suisse romande, l'ampleur de l'accueil montre combien l'enjeu est majeur. **Dans le canton de Vaud**, près de **25 000 places** sont offertes chaque année, dont environ **12 000 pour les plus jeunes.** (FAJE/DGEJ, 2024)

À Lausanne, plus de **10 000 enfants** bénéficient d'un accueil préscolaire, parascolaire ou familial (Ville de Lausanne, 2024). **À Genève**, plus de **9 450 enfants** fréquentent les crèches et jardins d'enfants (État de Genève, 2024).

Ces chiffres rappellent l'importance d'un accueil de qualité : la négligence, même involontaire, peut laisser des traces durables sur le développement de l'enfant.

Cette négligence peut prendre plusieurs formes :

Négligence physique

hygiène insuffisante, manque de surveillance, absence de soins de base, matériel inadapté.

Négligence émotionnelle

manque d'écoute, réponses inadéquates aux besoins affectifs des enfants.

Négligence éducative

absence de stimulation, manque de repères pédagogiques.

Négligence psychologique

humiliation, menaces, isolement, propos dévalorisants ou blessants.

Les typologies de la négligence (physique, émotionnelle, éducative et psychologique) s'appuient sur les travaux de Dubé (2020) et de Meerseman (2019), repris par la Chaire UNESCO en santé et éducation globale. Ancrage théorique général : Bowlby, Erikson, Piaget, Winnicott.

Beaucoup de professionnel·le·s n'osent pas parler de ces situations, par crainte des conséquences ou par manque d'espaces de parole. Pourtant, des dispositifs de soutien et de formation existent pour aider les équipes éducatives à améliorer la qualité de l'accueil et à prévenir la négligence.

Comprendre, c'est la première étape pour mieux protéger.

légligence physique

« Mince, je n'ai pas eu le temps de changer la couche... » Parole d'une éducatrice

L'épuisement ou le manque de formation peuvent amener un·e professionnel·le à négliger des besoins essentiels de l'enfant (repas, repos, hygiène). Même involontaire, ces omissions traduisent un manque de vigilance aux conséquences durables sur son bien-être.



Selon John Bowlby (1978), l'attachement naît d'interactions sécurisantes, mais des gestes brusques, même involontaires, peuvent fragiliser ce lien essentiel au développement de l'enfant.

La négligence est silencieuse... mais ses blessures durent toute une vie. Végligence émotionnelle

« Elle est nulle, elle n'arrive pas à gérer, et en plus, elle n'est pas rapide... » Parole d'une éducatrice

Sans soutien de l'équipe ni reconnaissance de la direction, l'épuisement s'installe. Le manque d'écoute génère irritabilité et impuissance, fragilisant l'accompagnement. C'est une négligence émotionnelle, invisible, mais dégradante, avec un impact direct sur l'enfant.



Témoignage d'une EDE (anonyme) sur sa fatigue émotionnelle : « Je ne pensais pas que mon épuisement pouvait être une forme de négligence. C'est quand une collègue a osé en parler que j'ai compris... »

Ignorer l'adulte, c'est négliger l'enfant. Une équipe qui se tait fabrique des blessures invisibles.

Négligence psychologique

« Non, je ne vous donne plus rien à boire, sinon vous allez de nouveau faire pipi au lit. » Parole d'une éducatrice

La dépendance de l'enfant face à l'adulte le rend vulnérable aux négligences insidieuses, qu'elles prennent la forme de menaces ou de paroles blessantes, qu'elles soient dues à l'épuisement, à la maladresse ou à la méchanceté.



Pour Erikson (1972), un enfant privé de reconnaissance affective développe de la méfiance, ce qui fragilise ses futures relations de confiance.

La négligence psychologique ne se voit pas, mais elle détruit l'estime de soi.

légligence éducative

« Aujourd'hui, on ne fait rien... de toute façon, je ne suis qu'une auxiliaire, pas formée. » Parole d'une éducatrice

Le manque de repères pédagogiques et l'absence de stimulation privent les enfants d'expériences essentielles à leur développement. Quand l'encadrement éducatif est insuffisant, c'est l'enfant qui en paie le prix.



Selon Piaget (1969), l'enfant construit son intelligence par l'action et la stimulation ; sans repères éducatifs, son développement cognitif et social est freiné.

Ne pas accompagner, c'est négliger l'avenir de l'enfant.

CONSÉQUENCES DE LA NÉGLIGENCE SUR L'ENFANT

- Retards dans le développement cognitif et du langage.
- Difficultés d'attention et de concentration.
- Estime de soi fragilisée, perte de
- Troubles de l'attachement (peur de l'abandon, méfiance, dépendance excessive).
- Anxiété, irritabilité ou comportements agressifs.
- Risque accru de décrochage scolaire et d'isolement social.

La négligence n'est pas qu'un oubli : elle s'imprime dans la mémoire de l'enfant et peut marquer toute sa vie.

CONSTRUIRE UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE

• Favoriser le travail en équipe et la solidarité entre collègues.

- Donner une place à la parole (supervision, analyses de pratique).
- S'appuyer sur la formation continue pour développer de nouvelles compétences.
- Valoriser les réussites éducatives, même petites, pour renforcer la confiance professionnelle.

La bientraitance se construit chaque jour : elle commence par un regard, une écoute et une attention sincère.

Winnicott (1975) rappelle qu'un environnement "suffisamment bon" soutient le développement de l'enfant, lorsque ce cadre fait défaut, les carences éducatives et relationnelles laissent des traces durables.

AGIR FACE À LA NÉGLIGENCE PROFESSIONNELLE

- Observer et documenter : faits, comportements de l'enfant, signes d'épuisement.
- En parler en équipe : colloques, analyses de pratique, supervision.
- · Chercher du soutien: direction, pairs, associations, syndicats.
- Se former: bientraitance, aestion du stress et des émotions.

Parler, c'est protéger. La responsabilité est collective : chaque silence entretient la négligence.

Inspiré de Meerseman (2019) et de Bientraitance.fr (2010)







Afin d'évaluer une situation, une question essentielle à se poser : est-ce que j'accepterais cela si j'étais à la place de l'enfant ?

Le développement de l'enfant ne dépend pas seulement de son entourage proche, mais aussi de l'organisation de la structure d'accueil, des choix institutionnels et des valeurs sociales. La négligence ne peut donc être réduite à un acte individuel : elle s'inscrit dans une dynamique systémique. **Bronfenbrenner (1979)** souligne en effet que l'enfant évolue dans un réseau de systèmes imbriqués, famille, institution, société dont les interactions influencent directement son développement.

Le cadre légal et institutionnel en Suisse

La protection des enfants en structure d'accueil repose sur un cadre légal clair, à la fois international, fédéral et cantonal. Celui-ci engage les institutions et les professionnels de l'enfance à garantir un accueil sécurisant, bienveillant et conforme aux droits fondamentaux des enfants.

Le cadre légal et institutionnel en Suisse rappelle ces obligations :

- La Convention relative aux droits de l'enfant (ONU, art. 3 et 19) impose la primauté de l'intérêt supérieur de l'enfant et sa protection contre toute forme de négligence.
- La Constitution fédérale (art. 11) garantit à chaque enfant protection et soutien à son développement.
- Dans le canton de Vaud, le SCAJE fixe les standards de qualité (sécurité, hygiène, qualification, concept pédagogique) pour l'accueil préscolaire, et l'EIAP fixe ces standards pour l'accueil parascolaire.
- Le SCAJE contrôle leur application et intervient en cas de manquements. La FAJE soutient le financement, la coordination et le développement du dispositif. La DGEJ intervient pour la protection des mineurs en danger et la prévention.



Êtes-vous ou vous sentez-vous...

Impuissant·e, négligé·e, en burn out, surchargé·e, humilié·e, menacé·e, dépassé·e, enfermé·e, mis·e à l'écart, pas entendu·e, non reconnu·e...

La négligence professionnelle commence souvent ici.

Un problème systémique

La négligence ne peut pas être réduite à l'individu : Elle est aussi la conséquence des conditions de travail, des choix d'organisation et des politiques d'encadrement.

Quand les professionnel·le·s souffrent, le système doit être questionné.

Sources institutionnelles:

Organisation des Nations Unies. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant* (art. 3 et 19). Genève : Auteur.

Organisation mondiale de la Santé. (2022). Maltraitance des enfants. Genève : OMS.

Confédération suisse. (1999). Constitution fédérale de la Confédération suisse (art. 11). Berne : Auteur.

Canton de Vaud : Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) & Établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP). (s.d.). Sites officiels.

Service de coordination de l'accueil de jour des enfants (SCAJE). (2024). Statistiques cantonales de l'accueil de jour. Lausanne : Statistique Vaud / SCAJE.

Ville de Lausanne. (2024). Rapport statistique du Réseau-L – accueil de jour des enfants. Lausanne : Auteur.

Observatoire cantonal de la petite enfance / Service de la recherche en éducation (SRED). (2024). Statistiques de l'accueil préscolaire dans le canton de Genève. Genève : OCPE / SRED.

Sources théoriques:

Bowlby, J. (1978). Attachement et perte. Vol. 1 : L'attachement. Paris : Presses universitaires de France.

Bronfenbrenner, U. (1979). La dynamique du développement de l'enfant dans son milieu. Paris : Auteur.

Erikson, E. H. (1972). Enfance et société. Paris : Delachaux et Niestlé.

Piaget, J. (1969). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

Winnicott, D. W. (1975). Jeu et réalité : L'espace potentiel. Paris : Gallimard.

Dubé, M. (s.d.). Ces enfants victimes de négligence. Montréal : Educatout.

Meerseman, C. (2019). Prévenir la négligence. Bruxelles : Yapaka.be.

Pichevin, G. (s.d.). La négligence des enfants et ses conséquences. Paris : Chaire UNESCO.

Sources documentaires et médiatiques :

Bientraitance.fr. (2010). La négligence, une forme de maltraitance.

Radio Télévision Suisse (RTS). (2024). Structures d'accueil : forte augmentation des cas de négligence professionnelle en Suisse romande. Lausanne : RTS.

Depenne, D. (2025, 6 octobre). Éthique et critique du technicisme : ce que "qualité" veut dire ! Forum ESEDE, Théâtre de Beausobre, Morges.

Crédits :

Illustrations générées par intelligence artificielle : Ideogram.ai (2025). Créations réflexives et citations originales : Groupe *Action Pro* (ESEDE, 2025)

Barocheli Limangi · Beatriz Pais de Almeida · Cynthia Luwawa · Jennifer Breton · Sania Lossa · Léana Cuérel · Anaëlle Buschbeck · Raquel Soares · Céline Dutoit · Sophie Campbell-Smith · Sadrac Edmond

Êtes-vous victime ou témoin de négligence ? Ne restez pas seul·e. Parlez-en!

À qui s'adresser?

- À votre direction ou responsable pédagogique.
- À un·e collègue de confiance ou en colloque d'équipe.
- Au service cantonal (SCAJE) si la situation impacte les enfants.
- Aux syndicats ou inspection du travail pour vos conditions de travail.
- À un·e psychologue, à une supervision externe ou à la PCE (Personne de Confiance en Entreprise) pour prévenir l'épuisement.
- À des associations spécialisées (Pro Enfance, SantéPsy.ch, etc.)

Prendre soin des enfants, c'est aussi prendre soin de celles et ceux qui les accompagnent. Comme l'a rappelé **Dominique Depenne** lors du *Forum ESEDE 2025* :

La qualité de l'accueil repose sur la capacité à prendre soin des professionnel·le·s autant que des enfants.

Parler, c'est déjà agir.

